



FICHE TECHNIQUE : DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Préalables :

- La destruction des nids détectés après le départ des fondatrices n'a pas d'utilité (date indicative qui peut varier selon les zones concernées : 15 novembre).
- Les nids présentant un risque pour le public sont à prioriser.
- La destruction doit être réalisée par un désinsectiseur référencé, qui s'est ainsi engagé à respecter les bonnes pratiques de destruction des nids (charte – cf. fiche technique n°2)

NIDS PRIMAIRES (FONDATION)

Les nids primaires sont souvent abrités, situés à moins de 5 mètres de hauteur et contre des bâtiments divers. Le repérage et la destruction sont facilités dans ces conditions. Des précautions sont à prendre pour détruire le nid avec la fondatrice. Se rapprocher du référent local ou de la mairie qui vous indiqueront la marche à suivre :

- ✓ **Destruction par le froid** : utilisation de bombe aérosol avec effet de froid -40°C
- ✓ **Destruction par bombe insecticide adaptée avec pyrèthres naturelles sans PBO Pipéronyl Butoxide**: Dans le cas d'un nid inatteignable pour une destruction mécanique ou par le froid, il est possible d'utiliser une bombe insecticide à longue portée « spéciale frelon ».

NIDS SECONDAIRES (MATURES)

La destruction se fait à l'aide d'une poudreuse avec aiguille (perches télescopiques pour les nids au-delà de 4m) qui injectent les produits biocides dans les nids. L'utilisation des paintballs est à proscrire en raison de la diffusion importante de biocides dans l'environnement.



- ✓ **Destruction par biocides** : utiliser des pyrèthres naturels (attention, la perméthrine est à proscrire : elle a une rémanence plus longue, nécessite un décrochement des nids traités et leur élimination en tant que déchets spéciaux dans la filière ad hoc). Les pyrèthres naturels sans butoxyde de pipéronyl (PBO) sont à privilégier.
- ✓ **Gestion des nids traités** : les nids traités aux pyrèthres naturels (en particulier s'ils sont sans BPO) peuvent être laissés en place. Dans ce cas, ils doivent être identifiés comme traités.